

Atelier

# GERER LE TEMPS DE TRAVAIL UN ENJEU STRATEGIQUE POUR L'ENTREPRISE

*En présentiel ou à distance*

La définition, le suivi et le contrôle de la durée du travail est l'un des thèmes du droit du travail qui suscite le plus de questions dans nos entreprises : quelles sont les règles qui s'imposent ? Comment décompter le temps de travail ? Quels sont les aménagements possibles du temps de travail ?

A jour des derniers arrêts  
de la Cour de Cassation !



27 septembre 2022  
de 9h à 17h  
(déjeuner compris)



#### TARIF\*

\*frais d'inscription à l'examen 350 € HT  
600 € HT - abonnés  
660 € HT - non abonnés  
Par participant et par session



A Toulouse  
Ou en Visioconférence



Pour plus d'informations :  
ccros@barthelemy-avocats.com  
05.34.41.90.60

[Inscrivez-vous ici](#)

## Objectifs

- Maîtriser le dispositif légal du temps de travail et les obligations de l'employeur
- Mettre en œuvre les différents systèmes d'aménagement du temps de travail
- Appliquer les différentes règles en matière de contrôle du temps de travail des salariés

## Pré-requis

Toute personne confrontée à la gestion du temps de travail dans le cadre de ses activités professionnelles.

## Public concerné

Chef d'entreprise  
DRH / RRH  
Chargé RH / Assistant RH  
Comptable

Une formation animée par :



*Judith Lévy*

Associée  
Barthélemy Avocats

# PROGRAMME

*En présentiel*

## Contenu

### I. Durée du travail : définition et cadre légal

#### a. La qualification juridique

- La définition du « temps de travail effectif »
- Les autres « temps » : pause, trajet, déplacement, repos, astreinte, habillage, etc.

#### b. Les aspects quantitatifs

- Les durées maximales et les temps de repos obligatoires
- Les dérogations au repos hebdomadaire et dominical
- Les heures supplémentaires : contingent annuel et paiement.

### II. Les cadres et les conventions de forfaits

#### a. Les différentes catégories de cadres :

- Les dirigeants
- Les cadres autonomes
- Les cadres intégrés

#### b. La mise en place d'une convention de forfait

- La convention de forfaits en jours
- La convention de forfaits en heures

### III. Les différents types d'aménagement du temps de travail

#### a. L'aménagement des horaires collectifs de travail

- L'aménagement de la durée du travail sur la semaine et sur le mois
- La répartition de la durée du travail sur une période supérieure à la semaine
- L'annualisation du temps de travail
- L'aménagement du temps de travail par l'acquisition de jours de repos (JRTT)

#### b. L'aménagement des horaires individuels de travail

- Les horaires individualisés
- Le travail à temps partiel

### IV. Le contrôle du temps de travail

#### a. La nécessité de contrôler le temps de travail

- Pourquoi contrôler le temps de travail ?
- Les risques en cas d'absence de contrôle

#### b. Les modalités de contrôle du temps de travail

- Les modes de contrôle autorisés
- Les spécificités du contrôle des salariés en forfait-jours

## Moyens et méthodes pédagogiques

Un support pédagogique élaboré spécialement pour l'action en cours sera envoyé aux stagiaires.

A l'issue de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis.
- Une évaluation des compétences via un kahoot ou un cas pratique sera réalisé.
- Nous vos demanderons également d'évaluer votre niveau de satisfaction.

## Le + pédagogique

Apport d'une vision pratique et pragmatique.

Cette formation est imputable sur le budget formation et est limitée à un groupe de 15 personnes afin de favoriser les échanges.

## Suivi et évaluation

Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque stagiaire.

Un questionnaire d'évaluation permet au stagiaire d'évaluer le déroulement de l'action formation.

# FICHE D'INSCRIPTION

*En présentiel*

## Titre de la Formation : HARCELEMENT : MODE D'EMPLOI

Entreprise (Raison Sociale) : .....

Représenté par M / Mme : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Email : ..... Nombre de salariés : .....

Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter au service du personnel pour toute précision concernant l'établissement de la convention de formation :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## Inscription au bénéfice

NOM, Prénom : ..... Fonction : .....

NOM, Prénom : ..... Fonction : .....

NOM, Prénom : ..... Fonction : .....

NOM, Prénom : ..... Fonction : .....

Fait à : ..... Le : .....

## Signature et cachet de l'entreprise

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concerne. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service communication Barthélémy Avocats : [communication@barthelemy-avocats.com](mailto:communication@barthelemy-avocats.com).